

**COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Conseil communautaire du 9 mai 2016**

*Sur convocation du Président en date du 2 mai 2016.*

L'an deux mille seize, le neuf mai à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à DROUE.

**Ordre du jour :**

- Intervention de Madame Christine HERGAULT, représentante de La Poste
- Conseil CPHV : Installation d'un nouveau conseiller communautaire représentant Romilly-du-Perche
- Bureau CPHV : Désignation d'un nouveau membre du bureau représentant Romilly-du-Perche
- Haut débit : Désignation d'un nouveau délégué de la CPHV au SMO « Loir-et-Cher Numérique »
- Finances : Non-amortissement du compte 276351 sur le BA ZA Morée
- Aménagement du Territoire : Contrat Régional de Solidarité Territorial
- Parc d'activités à MOREE : Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour viabilisation du secteur 3
- Urbanisme : Choix du bureau d'étude pour l'élaboration du PLUi
- Aire d'accueil des Gens du Voyage : Convention avec l'Etat pour subvention de fonctionnement
- Médiathèque du Perche & Haut Vendômois : Acquisition de mobilier
- Siège social : Acquisition d'un lave-vaisselle
- Ecole de musique à DROUE : Demande de subvention au Département pour l'achat d'un instrument
- Tourisme et événementiels :
  - 1) Bilan randonnée 2016
  - 2) Bilan concert Festillésime du 16 avril 2016 à Saint-Jean Froidmentel
  - 3) Acquisition d'un écran TV pour l'OT
- Questions diverses

**ETAIENT PRESENTS :**

<b>BOUFFRY</b> Monique SORIA	<b>BREVAINVILLE</b> Dominique BRUNET	<b>BUSLOUP</b> Marcel DEFREMONT Roselyne DUHOURCQ
<b>LA CHAPELLE-ENCHERIE</b> Christiane LARUE	<b>LA CHAPELLE-VICOMTESSE</b> Daniel BARILLEAU Pascal PRUDHOMME	<b>CHAUVIGNY-DU-PERCHE</b> Danielle PERIN Jacky DUFOURNIER
<b>DROUE</b> Yves BERTOUY Laëtitia BOUILLY	<b>FONTAINE-RAOUL</b>	<b>LA FONTENELLE</b> Joël VERDIER Daniel DORILLEAU
<b>FRETEVAL</b> Bernard PILLEFER Françoise CALLUT	<b>LIGNIERES</b> Jean-Pierre MAHAUDEAU Thierry GALMICHE	<b>LISLE</b> Jean-Marie NEFF Chantal MAILLET
<b>MOISY</b>	<b>MOREE</b> Alain BOURGEOIS Jany KESTELYN	<b>OUZOUER-LE-DOYEN</b>
<b>PEZOU</b> Alain SOPENA Frédérique LAUNAY	<b>LE POISLAY</b> Michel PIONNIER Séverine COIGNEAU	<b>RENAY</b> Danielle COHERGNE Monique FARRANT
<b>ROMILLY-DU-PERCHE</b> Christophe LECLERCQ Régine VASSAUX	<b>RUAN-SUR-EGVONNE</b> Alain BRUNET	<b>ST-HILAIRE LA GRAVELLE</b> Dominique PATIGNIER Gérard VIARD
<b>ST-JEAN FROIDMENTEL</b> Laurent BOREL Sandrine MATHURIN	<b>VILLEBOUT</b> Emmanuel GRANGER Daniel ALAZARD	

**ETAIENT ABSENTS :** Christine AUBRY, Michel BEAUDOUX, Robert BOUCHET, Pierre BROUSSE, Jean-Pierre BRULE, Daniel DUFOUR, Jean-Philippe LEHOUX, Luc GRANGER, Sixtine LAME, Jean-Pierre PLESSIS.

**POUVOIRS :** Jean-Philippe LEHOUX a donné pouvoir à Christiane LARUE.

**Nombre de membres :**

**En exercice : 45**

**Présents : 36**

**Votants : 37**

La séance est ouverte sous la présidence de Bernard PILLEFER, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Monique SORIA a été désignée comme secrétaire.

# **OBJET : CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## **INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE**

Suite à la démission de Monsieur Yannick AMELOT qui représentait auparavant la commune de ROMILLY-DU-PERCHE en tant que délégué titulaire, le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité d'installer un nouveau délégué en son sein.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'installer Monsieur Christophe LECLERCQ comme délégué titulaire au sein du conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

---

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER**

## **COMMUNAUTE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**

### **PROCES-VERBAL D'INSTALLATION D'UN NOUVEL ELU ET D'ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU**

(selon les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois)

L'an deux mille seize, le neuf mai à 20 heures, les membres du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à l'Espace Socio-Culturel à DROUE, sur convocation adressée par le Président, Bernard PILLEFER.

#### **DATE DE LA CONVOCATION : 2 MAI 2016**

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard PILLEFER, Président.

Le conseil communautaire a choisi Madame Monique SORIA pour assurer la fonction de secrétaire lors de cette séance.

#### **ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU**

Il a été procédé à l'élection du onzième membre du Bureau en remplacement de M. Yannick AMELOT.

##### *Premier tour du scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	37
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	0
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés	0
Majorité absolue	19

Votants :

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé	45
Nombre de membres en exercice	45
Nombre de membres qui assistent à la séance	36
Procuration	1

A obtenu :

Monsieur Christophe LECLERCQ                      37 voix

Monsieur Christophe LECLERCQ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé onzième membre du Bureau et a été immédiatement installé.

**OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS : NEANT**



## **OBJET : TRES HAUT DEBIT**

### **SYNDICAT MIXTE OUVERT « LOIR-ET-CHER NUMERIQUE » NOUVEAU DELEGUE CPHV AU COMITE SYNDICAL**

Suite à la démission de Monsieur Yannick AMELOT, le Président informe les membres du conseil communautaire de la nécessité de désigner un nouveau délégué titulaire représentant la CPHV au conseil syndical du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique ».

Il rappelle que le conseil communautaire avait désigné en tant que délégué suppléant de la CPHV au conseil syndical SMO « Loir-et-Cher Numérique » M. Alain BRUNET, dans sa délibération du 6 novembre 2014.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de désigner Monsieur Christophe LECLERCQ comme délégué titulaire de la CPHV au conseil syndical du Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher Numérique ».

---

## **OBJET : FINANCES**

### **BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES INTERCOMMUNAL A MOREE NON AMORTISSEMENT SUR LE COMPTE 276351**

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de ne pas appliquer d'amortissements pour le compte 276351 « Créances sur des Groupements à Fiscalité Propre de rattachement » du budget annexe Parc d'activités intercommunal à MOREE.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de ne pas appliquer d'amortissements pour le compte 276351 « Créances sur des Groupements à Fiscalité Propre de rattachement » sur le budget annexe Parc d'activités intercommunal à MOREE.

---

## **OBJET : PARC D'ACTIVITE INTERCOMMUNAL A MOREE**

### **VIABILISATION DU SECTEUR 3 AVENANT AU CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE**

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la Communauté du Perche & Haut Vendômois avait désigné le cabinet GEOMEXPERT - ECMO pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux de viabilisation du secteur 3 du Parc d'Activités Intercommunal à MOREE.

Afin que cette opération puisse être éligible à une subvention régionale, le Président propose d'inclure à la mission de maîtrise d'œuvre une démarche entrant dans la problématique du développement durable. Pour ce faire, il présente le projet d'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre répondant à l'ajout de cette thématique, par lequel GEOMEXPERT - ECMO établit le coût de la prestation supplémentaire à 2 500,00 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'inclure une dimension de développement durable au sein de la mission de maîtrise d'œuvre pour la viabilisation du secteur 3 du Parc d'Activité Intercommunal à MOREE,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre tel que ci-annexé, d'un montant de 2 500,00 € HT, ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

## **OBJET : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL** **ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR L'ÉLABORATION DU PLUi**

Le Président rappelle que par délibération du 9 novembre 2015, la Communauté du Perche & Haut Vendômois a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal couvrant l'intégralité de son territoire.

Un appel d'offres a été lancé afin de retenir un bureau d'études pour cette prestation. La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie le 18 avril 2016 afin de procéder à l'ouverture des plis et le 3 mai 2016 pour l'analyse des offres.

Après analyse des 6 offres reçues, la Commission d'Appel d'Offres a considéré que le groupement composé de CITADIA CONSEIL – 49000 ANGERS, EVEN CONSEIL – 49000 ANGERS et AIRE PUBLIQUE – 75018 PARIS a remis l'offre économique la plus avantageuse, en obtenant une note de 88,01/100. Le prix de la prestation s'élève comme suit :

Tranche ferme (Elaboration du PLUi) : 175 100,00 € HT  
Tranche conditionnelle n°1 (Réalisation de plans de secteurs) : 9 825,00 € HT  
Tranche conditionnelle n°2 (Evaluation environnementale) : 7 800,00 € HT  
Tranche conditionnelle n°3 (Diagnostic agricole) : 12 300,00 € HT  
Tranche conditionnelle n°4 (Réalisation d'une étude loi Barnier) : 4 000,00 € HT.  
TOTAL HT : 209 025,00 €  
TOTAL TTC : 250 830,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le rapport d'analyse des offres,
- **DECIDE** de retenir comme attributaire du marché pour l'élaboration du PLUi le groupement suivant : **CITADIA CONSEIL** (mandataire du groupement) – 49000 ANGERS ; **EVEN CONSEIL** – 49000 ANGERS ; **AIRE PUBLIQUE** – 75018 PARIS,
- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec cet opérateur économique et à prendre toutes les mesures d'exécution dudit marché.

---

## **OBJET : AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** **ALLOCATIONS TEMPORAIRES DE LOGEMENT** **CONVENTIONS AVEC L'ETAT**

Le Président informe les membres du conseil communautaire que l'Etat pourra subventionner annuellement le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage à FRETEVAL à l'aide d'une allocation temporaire de logement.

Afin de pouvoir bénéficier de cette aide financière, il convient de fixer, par l'intermédiaire d'une convention entre la CPHV et l'Etat, les modalités de calcul de l'allocation qui sera attribuée.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de solliciter le versement annuel d'allocations temporaires de logement auprès de l'Etat dans le cadre du financement des charges de fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage à Fréteval,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions à venir avec l'Etat pour l'attribution des aides, ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.



## **OBJET : ETABLISSEMENTS INTERCOMMUNAUX**

### **ACQUISITION DE VITRINES**

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de faire l'acquisition de trois vitrines qui seront installées respectivement à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL, à la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois à DROUE et au Complexe Sportif Intercommunal à MOREE.

Le Président présente le devis d'un montant de 610,98 € TTC déposé par la société DACTYL BURO – 72000 LE MANS pour l'achat des trois vitrines.

Cette dépense est inscrite au compte 2184 « Mobilier » du budget principal 2016 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'acquérir trois vitrines qui seront installées respectivement à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL, à la Bibliothèque du Perche & Haut Vendômois à DROUE et au Complexe Sportif Intercommunal à MOREE,
- **ACCEPTE** le devis proposé par la société DACTYL BURO – 72000 LE MANS, pour un montant total de 610,98 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

---

## **OBJET : MEDIATHEQUE DU PERCHE & HAUT VENDOMOIS**

### **SURFACE DE JEUX MODULABLES**

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de faire l'acquisition d'une surface de jeux modulables qui sera disposée à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL.

Le Président présente le devis d'un montant de 269,00 € TTC déposé par la société DECATHLON PRO – 59665 VILLENEUVE D'ASCQ pour l'achat de cet équipement.

Cette dépense est inscrite au compte 2158 « Autres installations, matériel et outillage techniques » du budget principal 2016 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'acquérir une surface de jeux modulables qui sera disposée à la Médiathèque du Perche & Haut Vendômois à FRETEVAL,
- **ACCEPTE** le devis proposé par la société DECATHLON PRO – 59665 VILLENEUVE D'ASCQ, pour un montant total de 269,00 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

---

## **OBJET : SIEGE SOCIAL CPHV**

### **ACQUISITION D'UN LAVE-VAISSELLE**

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de faire l'acquisition d'un lave-vaisselle qui sera laissé à la disposition du personnel communautaire au siège social de la CPHV à FRETEVAL.

Le Président présente le devis déposé par la société GITEM – 41100 VENDOME pour un montant de 299,00 € TTC.

Cette dépense est inscrite au compte 2188 « Autres immobilisations corporelles » du budget principal 2016 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de faire l'acquisition d'un lave-vaisselle à installer au siège social de la CPHV,
- **ACCEPTE** l'offre présentée par la société GITEM – 41100 VENDOME pour un montant de 299,00 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

---

## **OBJET : ECOLE DE MUSIQUE A DROUE**

### **ACQUISITION D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE**

### **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT**

Le Président informe les membres du conseil communautaire que la Communauté du Perche & Haut Vendômois prévoit d'effectuer prochainement l'acquisition d'une guitare électrique et d'un amplificateur de son qui seront mis à la disposition de l'Ecole de Musique à DROUE. Le coût de cet achat s'élève à 1 506,67 € HT soit 1 808,00 € TTC.

Dans le cadre de cette acquisition, le Président propose de solliciter une subvention auprès du Département de Loir-et-Cher, au taux le plus élevé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de solliciter une subvention auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'acquisition d'une guitare électrique et d'un amplificateur de son destinés à l'Ecole de Musique à DROUE,
- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de demande de subvention au Département de Loir-et-Cher, et à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

---

## **OBJET : TOURISME**

### **ACQUISITION D'UN ECRAN TV**

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de faire l'acquisition d'un écran téléviseur, accompagné de son support, qui sera installé à la Maison du Tourisme à FRETTEVAL pour être visible par les visiteurs de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois. Des vidéos promotionnelles, des informations concernant les événements prochains et des photos des sites remarquables du territoire du Perche & Haut Vendômois y seront notamment diffusés.

Le Président présente le devis déposé par la société SA SOVENDIS – 41100 VENDOME, pour un montant total de 399,00 € TTC.

Cette dépense est inscrite au compte 2184 « Mobilier » du budget principal 2016 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'équiper l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois d'un écran téléviseur accompagné de son support,
- **ACCEPTE** le devis déposé par la société SA SOVENDIS – 41000 VENDOME, pour un montant total de 399,00 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer le devis, ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.



# QUESTIONS DIVERSES

## Intervention de représentants de La Poste :

Le conseil communautaire a accueilli trois représentants de La Poste (Monsieur Philippe FAGOT - délégué aux relations territoriales, Madame Karine BOURRE - directrice d'établissement, Madame Christine HERGAULT – responsable commerciale) qui ont évoqué les services à la population pouvant être proposés en milieu rural : vigilance personnes âgées, livraisons à domicile, numérotation des voies. Il conviendra de se rapprocher de Madame HERGAULT pour toute étude personnalisée.

## Ecole de musique à Droué :

Le conseil a émis un avis favorable (36 votes « POUR », 1 abstention de Monsieur Emmanuel GRANGER) pour que soit effectuée l'acquisition d'une guitare électrique supplémentaire, au coût de 1 506,67 € HT, qui sera mise à la disposition de l'Ecole de Musique à DROUE. Il est rappelé que, dans le cadre de cet investissement, le conseil communautaire a délibéré lors de la présente réunion pour effectuer une demande de subvention auprès du conseil départemental.

## 11<sup>ème</sup> Randonnée pédestre du Perche & Haut Vendômois :

Bénéficiant de conditions météorologiques plus favorables que l'année précédente, la randonnée annuelle de l'Office du Tourisme du Perche & Haut Vendômois a retrouvé une participation plus conforme à son affluence habituelle avec 310 randonneurs qui ont emprunté des chemins de notre territoire.

La CPHV remercie les bénévoles qui ont à nouveau su admirablement organiser cette manifestation, dont la prochaine édition se tiendra le 26 mars 2017.

## Concert Festillésime à Saint-Jean Froidmentel :

Le premier événement Festillésime de l'année co-organisé par la CPHV, (le deuxième aura lieu le 27 août 2016 à l'église de Brévainville) s'est tenu le 16 avril 2016, rencontrant un très fort succès. Ainsi, 160 personnes ont assisté à la représentation « Un trio classique en Vendômois », et la soirée s'est très bien déroulée.

## Projet de Territoire pour le Perche & Haut Vendômois :

Le conseil communautaire a décidé de constituer un nouveau groupe de travail qui sera chargé de réfléchir au projet de territoire intercommunal. Les élus suivants y participeront : Bernard PILLEFER, Alain BOURGEOIS, Dominique BRUNET, Danielle COHERGNE, Roselyne DUHOURCQ, Thierry GALMICHE, Jean-Pierre MAHAUDEAU, Alain SOPENA, Monique SORIA.

Monsieur SOPENA précise qu'il souhaite que soit intégrée aux travaux de ce groupe de travail l'étude des compétences à venir pouvant faire l'objet d'une coopération avec la communauté d'agglomération qui se constituerait à proximité de la CPHV.

## Intercommunalité :

Le conseil communautaire réaffirme sa demande que des élus de la CPHV puissent continuer à participer aux réunions du groupe de convergence qui avait été constitué pour travailler sur la création d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal à l'échelle du Vendômois.

En revanche, aucun élu de la CPHV ne siègera lors des réunions relatives à la détermination du nom de l'éventuelle future communauté d'agglomération issue de cette démarche.

## Commerce multiservices à Droué :

La commission « Développement Economique » sera prochainement réunie pour définir les actions à entreprendre concernant ce commerce dont le local est loué par la CPHV. En effet, la gérante, Madame Nelly PIJOAN, a fait parvenir aux services intercommunaux les derniers bilans comptables du magasin.

Monsieur MAHAUDEAU demande à ce qu'une copie de ces bilans lui soit remise pour qu'il puisse les analyser, en respectant la confidentialité nécessaire.

## Santé :

Monsieur MAHAUDEAU a participé au comité de pilotage du Contrat Local de la Santé qui s'est tenu le 26 avril 2016 à Montoire (Le compte-rendu de cette réunion vous sera adressé par mail). Un bilan des actions réalisées dans ce domaine et une vision de la démographie médicale ont été présentés. Un standard destiné aux personnes en détresse, la plate-forme MAIA, a notamment été mis en place. Par ailleurs, il a été dénombré 42 praticiens généralistes sur le Vendômois.

Monsieur MAHAUDEAU rappelle que ce sujet est une préoccupation majeure pour le Perche & Haut Vendômois.

Monsieur PILLEFER constate que ce n'est pas le nombre de médecins qui posent problème, mais plutôt leur répartition.

**Fonds de concours :**

Plusieurs dossiers de demande de fonds de concours ont été reçus par la CPHV émanant de ses communes membres. La commission attitrée se réunira pour décider de leur inscription ou non au budget 2017 de l'EPCI.

**Schéma de Cohérence Territoriale :**

Les documents de travail sur les projets de statuts du SCOT des territoires du Grand Vendômois ont été remis aux élus avec le rétro-planning de la procédure à suivre.

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal :**

Monsieur BOURGEOIS présente une possible répartition financière de la prise en charge du coût de l'élaboration du PLUi entre la CPHV et ses communes membres. Cette répartition sera mise à l'étude et pourra être affinée d'ici à la fin de l'année 2016.

**Manifestations :**

Dimanche 22 mai à VILLEBOUT : commémoration du camp de Béllande

Samedi 28 mai à PEZOU : concert

Dimanche 5 juin à SAINT-JEAN FROIDMENTEL : brocante et loto

**Prochaine réunion du Bureau CPHV :**

Lundi 30 mai 2016 à 20h00 – Siège Social CPHV à Fréteval

**Prochaine réunion de conseil communautaire :**

Lundi 6 juin 2016 à 20h00 – Salle des Fêtes de Morée

Le Président,

Bernard BILLEFER

